

Votre Compte Personnel de Formation



Un projet de formation en langue étrangère?
Birdwell International vous accompagne!



Le CPF en bref

1. Qu'est-ce que le compte personnel de formation ?

Le compte personnel de formation (CPF) vous permet **d'acquérir des droits à la formation (heures CPF)**. Ces droits sont inscrits dans votre compte d'heures qui vous suit tout au long de votre vie professionnelle. Vos heures CPF ne sont jamais perdues, même si vous changez de situation ou d'employeur.

2. A qui s'adresse le compte personnel de formation ?

Toutes les personnes de 16 ans et plus bénéficient d'un compte personnel de formation, jusqu'à ce qu'elles aient fait valoir l'ensemble de leurs droits à la retraite.



3. Comment est alimenté votre compte personnel de formation ?

A temps complet, votre compte est alimenté à raison de **24 heures par an jusqu'à 120 heures**, puis de 12 heures par an jusqu'à un maximum de 150 heures.

4. Quelles formations choisir ?

Vous pouvez choisir la formation de votre choix, dès l'instant où elle est **éligible**, c'est-à-dire qu'elle figure dans votre liste de formations.

Par exemple pour une formation en anglais, plusieurs tests sont disponibles dont les deux plus courant :

- Le BULATS, code 131205
- Le TOEIC, code 131204

Plus d'informations sur :

<http://www.moncompteformation.gouv.fr>



Je souhaite utiliser mon CPF pour une formation en langues, quelles étapes ?

1 Avoir les bonnes informations

- Quel est mon solde d'heures CPF disponible ?

Votre solde d'heures se compose du reliquat de votre solde DIF (visible sur votre fiche de paie de Déc 2014 ou Janvier 2015) + votre cumul CPF depuis janvier 2015 (visible dans votre espace personnel sur moncompteformation.gouv.fr)

- Quel volume d'heures CPF je souhaite, à priori, mobiliser pour ma formation en langues ?

- Cette formation se fera-t-elle pendant mon temps de travail (*avec l'accord de mon employeur*) ou hors temps de travail (*l'entreprise n'a pas besoin d'être consultée ni de donner son accord*) ?



2 Définir mon parcours de formation

- Quel parcours de formation me correspond ?



*Avec un conseiller pédagogique, vous faites le point sur vos **objectifs**. Un test de positionnement est également organisé avec l'un de nos formateurs pour connaître votre **niveau** dans la langue concernée.*

*D'après ces éléments et notre expertise, nous vous proposons un **parcours** de formation **sur mesure**.*



3 Activer mon compte CPF et créer mon dossier formation

- Comment activer mon compte et remplir ma demande de formation ?



*Nous vous indiquons toutes les informations dont vous avez besoin dans une **convention de formation**. Durant la création de votre compte, sur moncompteformation.gouv.fr, nous restons disponibles pour répondre à **vos questions** et vous guider si besoin.*



4 La formation peut démarrer

- L'OPCA a validé la prise en charge de ma formation, que se passe-t-il maintenant ?



La formation peut démarrer.

Nous **ciblons le formateur** qui correspondra à vos besoins (formateurs natifs de la langue enseignées et disposant d'une expérience professionnelle) et **adaptions ensemble un planning** de formation qui correspond à vos disponibilités et votre rythme d'apprentissage.

Nous gérons ensuite les questions administratives directement avec l'OPCA.

Enfin, nous vous faisons **passer le test qui finalise votre parcours CPF.**

Plus d'informations:

formation@birdwell.fr

04 37 26 29 61

Birdwell 
accelerating global performance

